



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2104

Attribution de subventions à des organismes de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de l'appel à projets visant à renforcer les actions en faveur de la transition écologique et la solidarité sur le territoire de la ville de Lyon - Attributions de subventions pour un montant total de 73 000 €

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme AUGHEY Camille

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2104 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ORGANISMES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS VISANT A RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA SOLIDARITE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LYON - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 73 000 € (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Vu l'avis du Conseil des 2^e, 3^e, 7^e et 8^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

DELIBERE

1- Les subventions ci-dessous, pour un montant total de 73 000 €, sont allouées aux structures suivantes :

Nom de la structure	Adresse du siège social	Action soutenue	Montant de la subvention
SAS CJNG Maison Ma Bille	56 rue Franklin à Lyon 2 ^e	Tiers-lieu de production engagé	10 000 €
Association Football Ecologie France	11 A rue Pr René Guillet à Lyon 3 ^e	La Fresque Ecologique du Football	9 000 €
SAS Accesame	2 rue Professeur Zimmermann à Lyon 7 ^e	Accompagnement global à la réalisation de travaux d'aménagement	7 500 €
Association A la Croisée des Chemins	107 rue Laennec à Lyon 8 ^e	Animations et offre seniors et étudiants	3 000 €
Association EOLE	27 rue Decomberousse à Villeurbanne	Interventions de formation et de sensibilisation aux personnes en situation d'exil en entreprises et en milieu scolaire	8 500 €
SAS Envie Autonomie	98 Rue Hippolyte Kahn à Villeurbanne	Booster la filière d'économie circulaire des aides techniques au sein de la Métropole de Lyon	10 000 €
Association	28 cours Aristide	Recycler le savon des hôtels	10 000 €

Nom de la structure	Adresse du siège social	Action soutenue	Montant de la subvention
Unisoap	Briand à Caluire		
Association Ateliers de l'Audace	141, rue Pierre Corneille Lyon 3 ^{eme}	Pour une mobilité durable inclusive et responsable	10 000 €
Association l'Espoir Aînés	1 rue Edouard Herriot à Tarare	Informier et accompagner les personnes âgées en situation de fragilité	5 000 €
		TOTAL	73 000 €

- 2- La dépense de 45 500 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 52011, programme Développement (DEVELOPMENT), opération ESS, nature comptable 65748, fonction 65, chapitre 65.
- 3- La dépense de 27 500 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 118404, programme Développement (DEVELOPMENT), opération ESS, nature comptable 65742, fonction 65, chapitre 65.
- 4- Le paiement des subventions ci-dessus définies ne peut intervenir que lorsque la présente délibération est devenue exécutoire. Les subventions seront créditées au compte de la structure selon les procédures comptables en vigueur. Elles seront versées en une fois sur simple demande de la structure, au vu du budget prévisionnel détaillé de l'action.
- 5- Dans le cas où une structure renoncerait à son projet après l'adoption de la présente délibération, la Ville de Lyon émettra un titre de recette pour obtenir le remboursement de la subvention. Elle ne versera pas la subvention si le mandat n'a pas encore été émis.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,

Grégory DOUCET